

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annick Jean	Numéro de permis 2020119	Date d'inspection Le 09 juillet 2025	
Nom de l'établissement Halte Scolaire Éducation Sécurité Confiance (ESC)		Numéro de téléphone (506) 423-2684	
Adresse 689 boulevard Éverard H. Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	11 juil. 2025	
Commentaires : Tous les documents dans le dossier pour les membres du personnel doivent être à l'établissement. Une photo me sera envoyée lorsque le dossier sera à la halte.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de la routine quotidienne, du transport (aucun, les parents apportent les enfants à l'activité et reviennent les chercher à la fin de la journée) et des consentements signés pour l'été 2025 (les parents sont toujours avisés s'il y a des changements dans le calendrier d'été). Les enfants ne sont pas à la halte, les activités pour la journée sont les suivantes : terrain de baseball, parc d'eau, parc de l'école John Adwell et la piscine en après-midi. Observation de la collation (barre tendre et yogourt glacé).

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 juillet 2025

Date

original signé par
Annick Jean

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 juillet 2025

Date